

INVITATION

Temps de silence-méditation

Eglise de Môtiers



Vous avez besoin de vous arrêter, de faire une pause, de prendre le temps, et de souffler un peu... alors voici une offre pour vous aider à le faire et à le vivre !

Nos vies sont souvent pleines d'activités, d'agitation et de bruits, et remplies par des obligations et des engagements multiples.

Voici pourquoi la paroisse réformée du Val-de-Travers vous propose un temps de silence et de calme dans l'église de Môtiers tous les jeudis soirs de 19h00 à 19h30, pour le temps du Carême 2018.

Ce moment débutera après la fin de la sonnerie d'une cloche et se terminera par un moment musical.

Ceux qui le souhaitent auront à disposition des feuilles avec un texte biblique et quelques questions à méditer.

Jeudis de février : 15 et 22

Jeudis de mars : 1, 8, 15, 22

De 19h00 à 19h30, bienvenue !

